



Résolution générale

L'application de la Convention internationale des droits de l'enfant : un combat quotidien

Dans leur projet « Avec les enfants et les jeunes, ensemble pour l'éducation ! » les Francas réaffirment la nécessité de prendre en compte les conditions dans lesquelles vivent les enfants et les adolescents, pour développer des actions éducatives répondant à leurs besoins éducatifs, sociaux et culturels. Depuis sa création en 1944, la Fédération nationale des Francas n'a eu de cesse de développer des actions d'éducation à la paix et de mener des projets de coopération internationale et de développement avec ses partenaires internationaux. Réunie en assemblée générale annuelle à Paris au Musée de l'histoire de l'immigration, elle s'insurge aujourd'hui des situations qui se multiplient en France et dans le monde, aux Etats-Unis ou en Palestine par exemple, conduisant à des enfances, des adolescences, des jeunesses volées, arrachées par les balles, qui hypothèquent gravement les capacités collectives, aujourd'hui comme demain, à construire un monde commun porté par des valeurs de paix et de solidarité.

Regarder le monde aujourd'hui à travers le prisme des conditions enfantines montre la transformation radicale de modèle social, économique et écologique à accomplir pour construire une société qui place l'économie au service de l'humain. Un milliard d'enfants vit actuellement en situation de pauvreté dans le monde, soit un enfant sur deux. La pauvreté des enfants, qui renvoie aux revenus de leurs parents, les conduit à de graves privations, que ce soit dans le domaine du logement, de la santé, de l'alimentation, de la scolarisation ou de l'accès aux loisirs. Environ 263 millions d'enfants et d'adolescents (un sur cinq), notamment les filles, ne sont pas scolarisés, dont 63 millions d'enfants en âge de fréquenter l'enseignement primaire.

En même temps, les déplacements massifs de population se développent sur l'ensemble de la planète, principalement hors d'Europe, que ce soit pour des raisons économiques, politiques, sociales, climatiques ou du fait de conflits armés. Les enfants ayant à vivre ces situations de migration de masse sont soumis à des conditions de vie particulièrement précaires et traumatisantes, qui rendent difficiles ensuite leur construction individuelle et collective en tant qu'adulte.

En France, 6^{ème} puissance économique mondiale, trois millions d'enfants vivent aujourd'hui sous le seuil de pauvreté, soit un enfant sur cinq, 30 000 enfants dorment chaque nuit dans la rue. De façon plus spécifique, les enfants migrants, les jeunes demandeurs d'asile déboutés, les mineurs isolés étrangers vivant sur le territoire à la rue, à l'hôtel, accueillis chez des bénévoles, ne sont pas tous pris en compte au titre de la protection de l'enfance et échappent le plus souvent aux statistiques. La loi asile et immigration, en cours d'examen au Parlement, envisage leur rétention, pourtant contraire à toutes les conventions internationales signées par la France, au premier rang desquelles la Convention internationale des droits de l'enfant.

Les Francas, militants de l'enfance, acteurs éducatifs locaux, agissent chaque jour partout en France avec des enfants, des adolescents, des jeunes. Avec leurs militants, avec les acteurs associatifs, avec les collectivités territoriales qui partagent leur ambition, leurs valeurs et défendent l'intérêt supérieur de l'enfant qui fait de celui-ci un sujet de droit, ils :

- dénoncent la rétention des mineurs, accompagnés ou non, contraire à la Convention internationale des droits de l'enfant,
- rappellent l'obligation d'accueillir en France les enfants migrants et leurs familles en droit et en dignité, de façon chaleureuse, solidaire, confiante et apaisée, au nom de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen,
- soulignent en particulier que le droit à l'éducation est intégré à la Convention internationale des droits de l'enfant et que l'école de la République a l'obligation de scolariser tout enfant, quelle que soit sa situation administrative ou celle de ses parents,
- s'engagent à agir pour le droit à la santé, le droit à l'éducation et le droit aux loisirs de tous les enfants et les adolescents, en particulier les plus fragiles et précaires du fait de leurs conditions de vie, et à traduire en actes chaque jour la Convention internationale des droits de l'enfant,
- appellent à poursuivre les mobilisations de la société civile pour créer un front du refus de ces situations faites aux enfants et à leurs familles.

Adoptée par l'Assemblée générale nationale 26-27 mai 2018

Fédération nationale des Francas - 10/14 rue Tolain 75020 PARIS - Tél 01 44 64 21 00 Fax 01 44 64 21 21